

Choisir Le Vélo
Association loi 1901
7 Rue Pasteur
06370 Mouans-Sartoux
tel : 04.93.77.51.93 (SCIC TETRIS)
N° SIRET : 807 957 659 00020



www.choisirlevelo.org

Fiche de poste « Accueil et Gestion de la maison du vélo »

Association : Choisir Le Vélo

Présentation de l'association Choisir Le Vélo

Créée en 2001 l'association **Choisir** est une association de protection de l'environnement. C'est en 2015 qu'elle devient "**Choisir Le Vélo**" et concentre ses actions dans le but d'augmenter l'usage et le confort du vélo au quotidien dans l'Ouest des Alpes-Maritimes.

En réunissant ses adhérents et la communauté VéloSophia, ce sont plus de 700 usagers du vélo au quotidien qui participent de près ou de loin à nos actions sur les territoires des agglomérations de Cannes-Pays de Lérins (CACPL), du Pays de Grasse (CAPG) et de Sophia Antipolis (CASA).

Vélo-bus lors de la Semaine de la Mobilité, comptages le long des itinéraires, opérations "Cyclistes Brillez", bourses aux vélos, etc : de nombreuses actions sont réalisées à destination des usagers.

Choisir Le Vélo est membre du réseau national de la Fédération nationale des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Nous travaillons avec succès avec les collectivités en proposant des projets d'infrastructures qui facilitent l'usage du vélo au quotidien.

Stationnements (des arceaux !), signalétique, Cédez-le-passage aux feux, doubles-sens cyclables sont autant de sujets sur lesquels nous avançons sur tous les territoires.

Tester le vélo, c'est bien souvent l'adopter. C'est pourquoi la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (CASA) met à disposition de l'association **Choisir le vélo** une flotte de 24 vélos à assistance électrique afin d'organiser des prêts pour les employés de Sophia Antipolis et les habitants de la CASA.

Choisir le vélo a signé un marché avec la CASA et est donc responsable de la gestion de la flotte de VAE et de l'organisation de prêts gratuits à Sophia Antipolis et Antibes.

Une dizaine de bénévoles et un salarié assurent les permanences.

Choisir Le Vélo est membre du réseau des ateliers vélos « l'Heureux Cyclage », dont l'objectif est le développement des ateliers vélos et la mise en place d'échanges entre les ateliers.

Choisir Le Vélo est une association sans hiérarchie. Les salariés organisent leur travail en autonomie (avec le soutien du Conseil d'Administration) pour mener à bien les missions qui leurs sont confiées par le Conseil d'Administration.

De même, les bénévoles sont encouragés à mener à bien par eux-mêmes les projets qui les motivent et qui ont été validés par le Conseil d'Administration.

Le poste d'animation et de gestion de la CASA du vélo

Les missions de l'animateur de la CASA du vélo consisteront à travailler en équipe (avec les autres salariés mais également avec les bénévoles) afin de permettre le bon fonctionnement des maisons du vélo de l'association (Garbejaire, Cannes et Antibes).

Le-la salarié.e devra être un ambassadeur du vélo.

Ce travail d'équipe doit permettre :

- L'accueil des adhérents et visiteurs lors des permanences : cela comprend les conseils et motivations à l'usage du vélo (y compris du VAE - Vélo à Assistance Electrique), la préconisation d'itinéraires, les recommandations de bonnes pratiques ;
- La gestion de l'information liée à l'activité de la maison du vélo: visites, adhésions, enregistrement et plannings de réservation de vélo, stocks, retours d'expériences. Cette gestion devra se faire par l'intermédiaire des outils numériques ;
- La réflexion sur l'organisation des permanences et sa mise en œuvre ;
- Le soutien à la mécanique cycle des adhérents lors des permanences et des ateliers participatifs ;
- La gestion du stock des vélos de prêts et des pièces détachées ;
- La communication des actions de l'association Choisir le vélo à la communauté de cyclistes et au public à travers l'animation du Slack VeloSophia, et des publications sur le site web ou les comptes Facebook et Twitter de l'association

Le-la salarié.e pourra participer à l'organisation et/ou à l'animation de prestations extérieures, selon les termes des marchés en cours ou à venir.

Durant une période de découverte, le-la salarié.e sera formé.e à la mécanique cycle si nécessaire.

Type de contrat

CDI de 26 heures hebdomadaires, rémunérées au SMIC + primes

Éligibilité à un contrat aidé si possible.

Embauche dès que possible.

Mots clés

Travail en équipe, autogestion, association, formation populaire, mécanique cycle

Candidature à envoyer à contact@choisirlevelo.org